

Edité le : 23/08/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE ST MAIGNER

PLACE JEAN JAURES  
63330 ST MAIGNER

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE22-131812	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT du PUY-DE-DOME
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2208-27666-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00198420
<b>N° Analyse :</b>	00199111	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	FOUGERAT PSV FLOTTANT	<b>Code PSV :</b>	<b>000008323</b>
<b>Localisation exacte :</b>	N 10, robinet mélangeur cuisine		
<b>Dept et commune :</b>	<b>63 ST MAIGNER</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 46,0911958000</b>	<b>Y : 2,6630152000</b>	
<b>UGE :</b>	0287 - MAIRIE DE ST MAIGNER		
<b>Type d'eau :</b>	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b>	D2+
<b>Nom de l'exploitant :</b>	MAIRIE DE ST MAIGNER	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	63330 ST MAIGNER ST MAIGNER	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 09/08/2022 à 09h59 Réception au laboratoire le 09/08/2022 à 18h51 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / MARQUET Stéphanie Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL désinfection à l'alcool	<b>Code :</b>	001741

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 09/08/2022 à 18h51

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b> Couleur de l'eau	63D2+> 0	-	Analyse qualitative				

Edité le : 23/08/2022

Identification échantillon : LSE2208-27666-1

Destinataire : MAIRIE DE ST MAIGNER

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
Température de l'eau	63D2+>	22.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#	
pH sur le terrain	63D2+>	6.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D2+>	56	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100 #	
Chlore libre sur le terrain	63D2+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	63D2+>	0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
<b>Analyses microbiologiques</b>									
Microorganismes aérobies à 36°C	63D2+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Microorganismes aérobies à 22°C	63D2+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Bactéries coliformes	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0 #	
Escherichia coli	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0		#	
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#	
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>									
Aspect de l'eau	63D2+>	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	63D2+>	0 Néant	-	Méthode qualitative					
Saveur	63D2+>	0 Néant	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	63D2+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15 #	
Couleur vraie (eau filtrée)	63D2+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			#	
Turbidité	63D2+>	0.16	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #	
<b>Analyses physicochimiques</b>									
<b>Cations</b>									
Ammonium	63D2+>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #	
<b>Anions</b>									
Nitrites	63D2+>	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50		#	
<b>Métaux</b>									
Chrome total	63D2+>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50		#	
Fer total	63D2+>	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			200 #	
Cadmium total	63D2+>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5		#	
Antimoine total	63D2+>	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5		#	
<b>COV : composés organiques volatils</b>									
<b>Solvants organohalogénés</b>									
Chlorure de vinyle	63D2+>	0.22	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.5		1 #	
Epichlorhydrine	63D2+>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1		#	
<b>HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>									
<b>HAP</b>									
Benzo (b) fluoranthène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#	
Benzo (k) fluoranthène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#	
Benzo (a) pyrène	63D2+>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010		#	
Benzo (ghi) pérylène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#	

Edité le : 23/08/2022

Identification échantillon : LSE2208-27666-1

Destinataire : MAIRIE DE ST MAIGNER

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	
Somme des 4 HAP quantifiés	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100
<b>Composés divers</b> <b>Divers</b>						
Acrylamide	63D2+>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1

63D2+&gt; ANALYSE (D2+=D1D2) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2022)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Sébastien GASPARD  
Responsable de laboratoire

